



PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT n° DU 25/06/2024

Ouverture de la séance

En ce jour du 25/06/2024, le conseil d'établissement se réunit sur proposition du chef d'établissement pour une séance ordinaire sous la présidence de M. Sylvain PARDO.

La séance commence à 16h 00

Sont absents et excusés : voir liste émargement

Sont absents et non excusés : voir liste émargement

Pour plus de détails sur la liste complète des présents, titulaires ou suppléants, consulter la feuille de présence.

Le nombre de présents en début de séance est de 23 pour un quorum de 12.

Le conseil d'établissement peut siéger valablement.

La prise de notes et la rédaction du compte rendu du présent conseil d'établissement sont effectuées par : M le Proviseur

Monsieur le Proviseur dirige le CET et remercie les personnes présentes.

Point N° 1 - Adoption du projet d'ordre du jour du présent conseil d'établissement

Monsieur le Proviseur demande si les membres du CE ont des remarques à formuler vis-à-vis de l'ordre du jour.

Résultats des votes :

- Présents : 23
- Votants : 17
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages valablement exprimés : 17
- Pour : 17
- Contre: 0
- Abstention : 0

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité par les membres du CET.

Point N° 2 - Adoption du compte rendu du conseil d'établissement du 21/03/2023

M le Proviseur demande si tous les membres ont été destinataires du Compte rendu du Conseil d'établissement précédent, si un membre a des questions ou commentaires.

M le Proviseur soumet ce compte rendu au vote :

Résultats des votes :

- Présents : 23
- Votants : 17
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages valablement exprimés : 17
- Pour : 17
- Contre: 0
- Abstention : 0

Le Compte Rendu est approuvé à l'unanimité par les membres du CET.

Point N° 3 - Perspectives de la rentrée 2024/2025

3.1) PRIMAIRE :

M le Proviseur laisse la parole à Mme la Directrice qui présente son power point (voir PJ)

3.2) SECONDAIRE :

3.2.1) Présentation des résultats du bac et de Parcoursup.

M le Proviseur présente les résultats du baccalauréat 2024 et de Parcoursup (voir Power Point).

3.2.2) Effectifs et structure :

La structure sera menée à l'identique de cette année avec 3 divisions par niveau. Le seul changement concerne le niveau 1^{ère} avec la poursuite de 2 groupes ABIBAC (30 candidatures). Cette volonté s'inscrit dans la dynamique de Reconquête et l'ouverture renforcée sur le pays hôte.

3.2.3) Choix Pédagogiques collèges et utilisation des moyens :

Collège :

- Maintien d'une heure dédoublée en maths et en français de la 6ème à la troisième.
- Deux heures pour les élèves anglophones en groupe en 6ème et 5ème.
- ELCE anglais à partir de la 4ème : Aide aux devoirs.
- 9 heures d'AS
- Groupes de sciences
- Maintien de l'EIST
- Mise en place d'une heure alignée en Maths et en français en 6ème pour la mise en place de la réforme du "Choc des savoirs".

Lycée :

- Deux groupes de seconde ABIBAC
- Proposition de l'ensemble des spécialités
- Préparation des certifications Cambridge, DSD et Chinois
- Groupe Sciences
- Renforcement SNT (1h classe entière, 1h GA, 1h GB)
- Section Euro

Piste rentrée 2026 : Bac français international + Reconnaissance Ersatzschule sur le lycée (Abibac) et création de classes internationales dès la 6ème

3.2.3) Projets :

Collège :

- Journées d'intégration 6ème début octobre : 2 jours une nuit
- développement de la Webradio
- Tutorat entre pairs
- Médiation par les pairs.

(Voir power point)

Lycée :

- Journées d'intégration 2^{nde} mi- septembre : Visite BCE et rencontre sportive (Mercredi 18 septembre 2024)
- Mise en place d'une Webradio
- Tutorat entre pairs
- Développement du groupe lié à l'événementiel

- Mise en place club Europe : lien Parlement Européen.
- Forum des métiers.
- Marrainage de Promotion par une personnalité publique

Plus d'intégration dans les projets ZECO et AEFE.

3.3) Projet d'établissement :

M le Proviseur présente le nouveau projet d'établissement : voir power point.

Le projet d'établissement sera un projet pour 2024 à 2027. Une journée est banalisée le 02/05 pour travailler avec les équipes sur un premier point d'étape.

C'est une feuille de route pragmatique de la direction à prendre sur les 3 prochaines années. Projet à la fois pédagogique, de reconquête et de développement.

4) Présentation du dispositif Phare et du protocole de prise en charge du harcèlement

M le Proviseur présente le dispositif Phare : Mis en place par le Ministère de l'Éducation nationale, il se déploie sur trois axes principaux : la prévention, la formation et l'accompagnement. Il inclut la formation des enseignants et des personnels scolaires pour identifier et prévenir le harcèlement, la sensibilisation des élèves à travers des programmes éducatifs spécifiques, et l'accompagnement des victimes avec des structures de soutien dédiées. Le dispositif Phare vise à créer un environnement scolaire plus sûr et bienveillant, en impliquant également les parents et les associations dans la lutte contre le harcèlement. Une équipe de 7 personnes interdisciplinaires a été formé au LFBVH cette année.

M le Proviseur présente le plan d'action Phare du LFBVH : voir document.

Les représentants des parents d'élèves approuvent ce dispositif. Ils pensent qu'il serait bon de créer une page sur le site internet dédiée au dispositif. De plus, une présentation dans toutes les classes est prévue à la rentrée : aux élèves et aux parents

5) BR1 2024 pour information

Voir powerpoint page 8/9/10

Les représentants des parents souhaitent prendre la déclaration pour une déclaration:

Merci pour cette présentation.

Le BRI et son vote a fait l'objet de longs débats au sein des représentants des parents.

La direction conserve notre confiance et nous reconnaissons sa bonne gestion. Cependant le BRI tel qu'il est présenté ne nous permet pas de réconcilier le budget proposé avec l'évolution de la trésorerie compte tenu du manque de détails sur la nature des doubles flux avec l'agence.

De plus, nous sommes préoccupés par la dégradation de cette trésorerie au cours d'une année

alors même que les effectifs élèves sont supérieurs aux attentes et que le projet immobilier a été transféré de 2024 à 2025.

En conclusion, nous, représentants des parents votons POUR le BRI mais nous sommes très inquiets face à la difficulté de limiter les dépenses, qui impactent fortement la trésorerie.

Résultats des votes :

- Présents : 23
- Votants : 17
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages valablement exprimés : 17
- Pour : 17
- Contre: 0
- Abstention : 0

Le BR1 est approuvé à l'unanimité par les membres du CET.

6) Tarifs/Frais de scolarité 2025/2026 pour vote consultatif:

Mme la Secrétaire Générale présente les tarifs/frais de scolarité pour 2025-2026 (voir Power Point). Les parents d'élèves interviennent suite à cette présentation pour lire une déclaration (voir en annexe):

Il y a un an, conscients des difficultés traversées par l'établissement nous votions POUR la hausse des frais de scolarité de près de 7% et le doublement des frais de première inscription. Ces chiffres étaient bien au delà de l'inflation. Nous expliquions alors qu'il était à la fois nécessaire de rechercher d'autres sources de financement mais également indispensable que l'AEFE revoie les conditions appliquées au LFVH. En effet, ces conditions sont l'héritage d'un temps où la situation financière de l'établissement était toute autre.

Tout cela, nous l'avons rappelé en mars dernier lors de la présentation des comptes financiers 2023 et lors des 2 rencontres avec Mme Bousquet, notre COCAC adjointe.

Depuis, selon nos estimations, l'inflexion positive des effectifs durant cette année scolaire a normalement permis une augmentation significative des recettes. Cette augmentation ne justifie pas à nos yeux une augmentation de 2.5% des frais de scolarité l'année suivante.

Cette nouvelle hausse de 2.5% intervient alors même que l'AEFE n'a pas fait de retour sur notre demande de modification de notre PRR et que les dossiers Kita et Ersatzschule n'en sont qu'au tout début. En revanche, cette année un poste de détaché a encore été fermé.

La direction garde évidemment de notre confiance mais l'AEFE doit prendre conscience que cette pression financière croissante sur les familles ne peut durer. Les frais de scolarité ne peuvent pas indéfiniment être la variable d'ajustement. Le risque est grand de mettre en difficulté les familles. L'attractivité même de l'établissement est en jeu.

C'est pourquoi, nous, représentants des parents d'élèves votons CONTRE les tarifs 2025-2026.

Conscients de notre statut d'EGD, et donc que notre vote est purement consultatif, nous sollicitons un RDV avec Mme Bousquet et M Derambure, chef de secteur Europe, pour pouvoir échanger plus avant sur la situation, les défis auxquels l'établissement doit faire face et les solutions possibles.

Résultats des votes :

- Présents : 23
- Votants : 17
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages valablement exprimés : 16
- Pour : 13
- Contre: 4
- Abstention : 0

Les frais de scolarité sont adoptés par le CET à la majorité.

7.1) Indemnités pour Mission Particulières 2024/2025.

M le Proviseur rappelle ce que sont les IMP et présente les différents IMP pour avis du CET.

Coordination 6eme	1 IMP
Coordination 3eme	1 IMP
Coordination 2nde	1 IMP
Coordination 1ere	1 IMP
Coordination Term	1 IMP
IMP COORDO SVT	1 IMP
IMP COORDO SC PHYS	1 IMP
IMP COORDO ANGLAIS	1 IMP
IMP COORDO MATHS	1 IMP
IMP COORDO ALLEMAND	1 IMP
IMP COORDO LETTRES	1 IMP
IMP COORDO HG	1 IMP
IMP COORDO ABIBAC Litté	0.5 IMP
IMP COORDO ABIBAC HG	0.5 IMP
IMP PRIO COLLEGE	1 IMP
IMP PRIO LYCEE	1 IMP
IMP PRIO SYSTEME ALLEMAND	1 IMP
IMPR RUPN	2 IMP
Référent Pronote 2 nd degré	1 IMP
Référent culture 2 nd degré	0,5 IMP
Référent culture 1er degré	0,5 IMP
Tutorat Spe arts plastiques	0.5
Référent 1 ^{er} degré Pronote	1 IMP
REFERENT PIX	1IMP

CONSEILS 1ERE	1IMP
CONSEILS 5EMES	1IMP
E3D PRIMAIRE	0.5 IMP
E3D COLLEGE	0.5 IMP
E3D LYCEE	0.5 IMP
Référent EBEP 2 nd degré	0.5 IMP
Référent égalité filles / garçons	0.5 IMP
Référent harcèlement,	0.5 IMP
Projet Phare	1,75 IMP
IMP reconquête KITA 1 ^{er} degré	1 MP (2x0.5)

Résultats des votes :

- Présents : 23
- Votants : 17
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages valablement exprimés : 17
- Pour : 17
- Contre: 0
- Abstention : 0

La ventilation des IMP est votée à l'unanimité.

7.2) Présentation pour information et vote consultatif de la proposition de modification de la grille des personnels non enseignants PNE

Madame la Secrétaire générale présente le travail effectué, les objectifs et les conséquences financières de cette refonte du RGS et de la Grille des PNE.(cf powerpoint joint)

Les parents ayant été destinataires du document seulement la veille s'abstiennent sur le vote:

"Décision relative aux rémunérations des recrutés locaux

Compte tenu de la réception tardive des documents, les représentants des parents n'ont pas eu le temps matériel d'en prendre connaissance. Faute de pouvoir avec un avis éclairé, nous décidons de nous abstenir"

Résultats des votes :

- Présents : 23
- Votants : 17
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages valablement exprimés : 17
- Pour : 13
- Contre: 0
- Abstention : 4

Point N° 8 - Modification du RI

Il est proposé une modification du RI concernant le paragraphe sur la lunchbox, l'expression "Vielfalt" est remplacé par "le prestataire".

Résultats des votes :

- Présents : 23
- Votants : 17
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages valablement exprimés : 17
- Pour : 17
- Contre: 0
- Abstention : 0

La modification est votée à l'unanimité.

Point N° 9 - voyage scolaire

M; Le CPE et Mme la Secrétaire générale présente le projet de voyage lié au séjour de cohésion des 6ème, voyage qui aura lieu du 30/09 au 02/10 2024 à Kloster Höchst, la participation financière demandée aux familles s'élève à 150€/élève.

Résultats des votes :

- Présents : 23
- Votants : 17
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages valablement exprimés : 17
- Pour : 17
- Contre: 0
- Abstention : 0

La modification est votée à l'unanimité.

Points 10: question diverses

- Il existait auparavant une commission investissement et un budget spécifique pour l'achat de matériel collectif comme des vélos pour la cour ou gros jeux de motricité en maternelle. Le budget de cycle n'est pas suffisant pour ce type d'achat.

Est-il possible de prévoir une ligne budgétaire pour renouveler ou compléter le matériel ?

Il n'est pas prévu de ligne budgétaire spécifique, mais une commission achat de petit matériel peut être organisée pour déterminer les besoins et priorités dans cette catégorie d'achat. Le

budget investissement sera alors revu en fonction des besoins et des capacités de financement.

- Les deux classes de GS se sont déplacés chez le dentiste cette semaine et le roulement avec le bus s'est très bien passé. Est-ce que le coût nécessaire pour renouveler l'opération l'an prochain avec les trois classes de GS et MS/ GS peut déjà être budgétisé ? Cette question doit être abordée à la rentrée en conseil de cycle.

III - Conclusion

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance du conseil d'administration est levée à 18h 00.

La direction remercie les membres du CET pour la qualité du travail et des échanges tout au long de cette année riche et dense.

Le(s) responsable(s) de la prise de notes

M. Pardo



Le Président



M. Sylvain PARDO